

Effets zoonositaires et économiques des maladies aviaires dans les exploitations avicoles à Bouaké (Côte d'Ivoire)

Gboko Kouassi Adjoumani

Centre de Recherche pour le Développement (CRD),
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Approved: 07 September 2026

Posted: 09 September 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Gboko, K.A. (2026). *Effets zoonositaires et économiques des maladies aviaires dans les exploitations avicoles à Bouaké (Côte d'Ivoire)*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.9.2026.p369>

Résumé

À Bouaké, l'aviculture moderne connaît un développement important sous l'effet de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande en protéines animales d'origine avicole. Cependant, les exploitations avicoles sont aujourd'hui confrontées à de nombreuses contraintes sanitaires. Les maladies aviaires représentent un problème majeur qui compromettent la rentabilité économique des exploitations avicoles. La présente recherche vise à analyser les effets zoonositaires et économiques des maladies aviaires dans les exploitations avicoles. C'est une étude mixte qui combine la méthode qualitative et quantitative. Les données ont été collectées dans les fermes avicoles, auprès des associations d'aviculteurs et au Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) à l'aide des guides d'entretien et un questionnaire. Les résultats obtenus montrent que les élevages avicoles à Bouaké sont confrontés à plusieurs pathologies aviaires. Les maladies aviaires identifiées sont regroupées en trois catégories à savoir les maladies virales (Newcastle et Gumboro), les maladies bactériennes et infectieuses (Colibacilliose et les Maladies respiratoires) et les maladies parasitaires (Coccidiose). Les maladies respiratoires sont les plus fréquentes (94,7%) suivies du Gumboro (84,2%), de la Coccidiose (42,10%), du Newcastle (42,10%) et la diarrhée (26,3%). Les principales causes citées sont la mauvaise qualité de la litière (31,9%) et la mauvaise gestion de la biosécurité (29,8%). Les facteurs secondaires sont liés au mauvais nettoyage/désinfection, au non-respect du calendrier vaccinal

et aux aliments contaminés (8,5%). L'apparition des maladies dans les fermes a des incidences sur la production avicole. En effet, les maladies aviaires engendrent des retards de croissance des sujets malades, la baisse de la ponte et affectent la qualité des œufs de consommation. Elles impactent la rentabilité économique des élevages avicoles. Les aviculteurs enquêtés ont enregistré des pertes économiques importantes liées aux maladies aviaires. 63% des aviculteurs ont perdu au moins 300 000 FCFA suite à l'apparition d'une maladie virale. Ces maladies constituent donc un frein à la productivité et à la rentabilité des exploitations avicoles à Bouaké.

Mots-clés : Aviculture, maladies aviaires, zoonitaire, épizooties, biosécurité, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Zoonotic and Economic Effects of Avian Diseases in Poultry Farms in Bouaké (Ivory Coast)

Gboko Kouassi Adjoumani

Research Centre for Development (CRD),
Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Abstract

In Bouaké, modern poultry farming is experiencing significant development due to population growth and the increasing demand for animal proteins of poultry origin. However, poultry farms are currently facing numerous health constraints. Avian diseases represent a major problem that compromises the economic profitability of poultry farms. The present research aims to analyze the zoonitary and economic effects of avian diseases in poultry farms. It is a mixed study that combines qualitative and quantitative methods. The data were collected from poultry farms, poultry associations, and the National Laboratory for Agricultural Development Support (LANADA) using interview guides and a questionnaire. The results obtained show that poultry farms in Bouaké are confronted with several avian pathologies. The identified avian diseases are grouped into three categories: viral diseases (Newcastle and Gumboro), bacterial and infectious diseases (Colibacillosis and respiratory diseases), and parasitic diseases (Coccidiosis). Respiratory diseases are the most frequent (94.7%), followed by Gumboro (84.2%), Coccidiosis (42.10%), Newcastle (42.10%), and diarrhea (26.3%). The main causes cited are poor litter quality (31.9%) and poor biosecurity management (29.8%). The secondary factors are related to poor cleaning/disinfection, non-compliance with the vaccination schedule, and contaminated feed (8.5%). The emergence of diseases on farms has an

impact on poultry production. Indeed, avian diseases cause growth delays in sick individuals, a decrease in egg production, and affect the quality of eggs for consumption. They impact the economic profitability of poultry farms. The surveyed poultry farmers recorded significant economic losses related to avian diseases. 63% of poultry farmers have lost at least 300,000 FCFA due to the emergence of a viral disease. These diseases, therefore, constitute a hindrance to the productivity and profitability of poultry farms in Bouaké.

Keywords: Poultry farming, avian diseases, animal health, epizootics, biosecurity, Bouaké (Ivory Coast)

Introduction

L'aviculture constitue aujourd'hui l'un des secteurs les plus dynamiques de l'élevage dans les pays en développement en raison de sa capacité à fournir rapidement des protéines animales de qualité, à générer des revenus et à créer des emplois tout au long de la chaîne de valeur (FAO, 2023). En Afrique subsaharienne, elle joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'autonomisation économique des ménages, notamment en milieu urbain et périurbain (Dolberg, 2008 ; FAO, 2023). En Côte d'Ivoire, la forte croissance démographique et l'urbanisation ont conduit les pouvoirs publics à promouvoir le développement des productions animales afin de satisfaire la demande des populations en protéines animales. Ainsi, des actions stratégiques ont été engagées dès les années 1960 par la Société de Développement de la Production Animale (SODEPRA), puis renforcées à partir de 1977 par le Projet de Développement des Espèces à Cycle Court (PE2C). Ces actions ont favorisé l'intensification progressive de la production avicole moderne. C'est ainsi qu'une aviculture dite moderne de proximité a vu le jour dans les années 1980 en zone périurbaine. Les régions du Centre et du Sud regroupent l'essentiel de cette activité (KONE Yacouba, 2007). L'aviculture représente aujourd'hui une composante essentielle de l'économie agricole ivoirienne. Au-delà de sa contribution à l'approvisionnement des populations en viande et en œufs, elle constitue également une importante source de revenus pour les producteurs, les commerçants, les transporteurs et les fournisseurs d'intrants. Ce secteur participe aussi à la création d'emplois directs et indirects ainsi qu'à la réduction de la vulnérabilité économique des ménages (FAO, 2023 ; MIRAH, 2022). Cependant, les performances de la filière demeurent fortement affectées par les maladies aviaires. Les infections virales, bactériennes et parasitaires provoquent des baisses significatives de productivité, des retards de croissance, une diminution des performances de ponte, une augmentation des coûts de traitement et des mortalités parfois très

élevées pouvant dépasser 80% lors de l'apparition des épizooties (Henry, 2007). Les crises sanitaires provoquées par les épizooties illustrent particulièrement cette vulnérabilité. Les épisodes d'influenza aviaire hautement pathogène observés en Côte d'Ivoire, ont entraîné des pertes économiques considérables dues aux mortalités, aux abattages sanitaires, aux restrictions commerciales et à la baisse de la consommation de produits avicoles (FAO, 2023 ; WOA, 2024). Ces crises survenues dans de nombreuses exploitations sont imputables au manque d'application des mesures de biosécurité en raison des contraintes financières, techniques et organisationnelles (WOA, 2024 ; Fasina et al., 2012). Dans la zone de Bouaké, l'aviculture moderne connaît un développement important sous l'effet de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande alimentaire. Mais, les exploitations demeurent confrontées à de nombreuses contraintes sanitaires qui compromettent leur rentabilité. Les contraintes pathologiques représentent aujourd'hui un problème majeur dans les exploitations avicoles. Ces maladies, d'ordre infectieuses, parasitaires et virales, affectent la santé des poulets, diminuent ses capacités de production et provoquent des mortalités importantes. Qu'est-ce qui favorise l'apparition des maladies dans les exploitations avicoles à Bouaké? Quelles sont les maladies aviaires les plus fréquentes et leurs effets économiques et zoonosanitaires dans les exploitations avicoles? La présente recherche vise ainsi à analyser les effets zoonosanitaires et économiques des maladies aviaires dans les exploitations avicoles à Bouaké. Plus spécifiquement, elle identifie les principaux facteurs qui favorisent l'apparition des maladies, détermine les pathologies aviaires les plus fréquentes, évalue leurs conséquences sur les performances zootechniques, les pertes économiques et le niveau d'application des mesures de biosécurité dans les exploitations avicoles.

Matériel et méthodes

C'est une étude mixte qui combine la méthode qualitative et quantitative. Elle est descriptive et analytique visant à identifier les maladies aviaires et leurs causes, à évaluer leurs effets zoonosanitaires et socioéconomiques dans les exploitations avicoles à Bouaké. La collecte des données s'est déroulée de décembre 2025 à mars 2026 dans les fermes avicoles, auprès des associations d'aviculteurs et au Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA). Les exploitations sélectionnées sont constituées des élevages de poulets de chair et de poules pondeuses. La méthode d'échantillonnage aléatoire simple a été utilisée pour sélectionner les aviculteurs à enquêter à partir des listes des membres des associations d'éleveurs (SCOOPS, UNACI, UACI). Ce sont les listes des membres actifs qui participent régulièrement aux réunions et aux formations. La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule de

Gumuchian et al. (2000) appliquée aux populations finies. En s'appuyant sur les effectifs des membres des associations (SCOOPS = 13, UNACI = 45 et UACI = 31) constitués de 89 aviculteurs, une proportion estimée de $P = 0,50$, ($Q=0,50$), un niveau de confiance de 95% ($Z=1,96$) et une marge d'erreur de 8% ($E=0,08$).

$$n = \frac{N \times Z^2 \times P \times Q}{E^2(N-1) + Z^2 \times P \times Q}$$

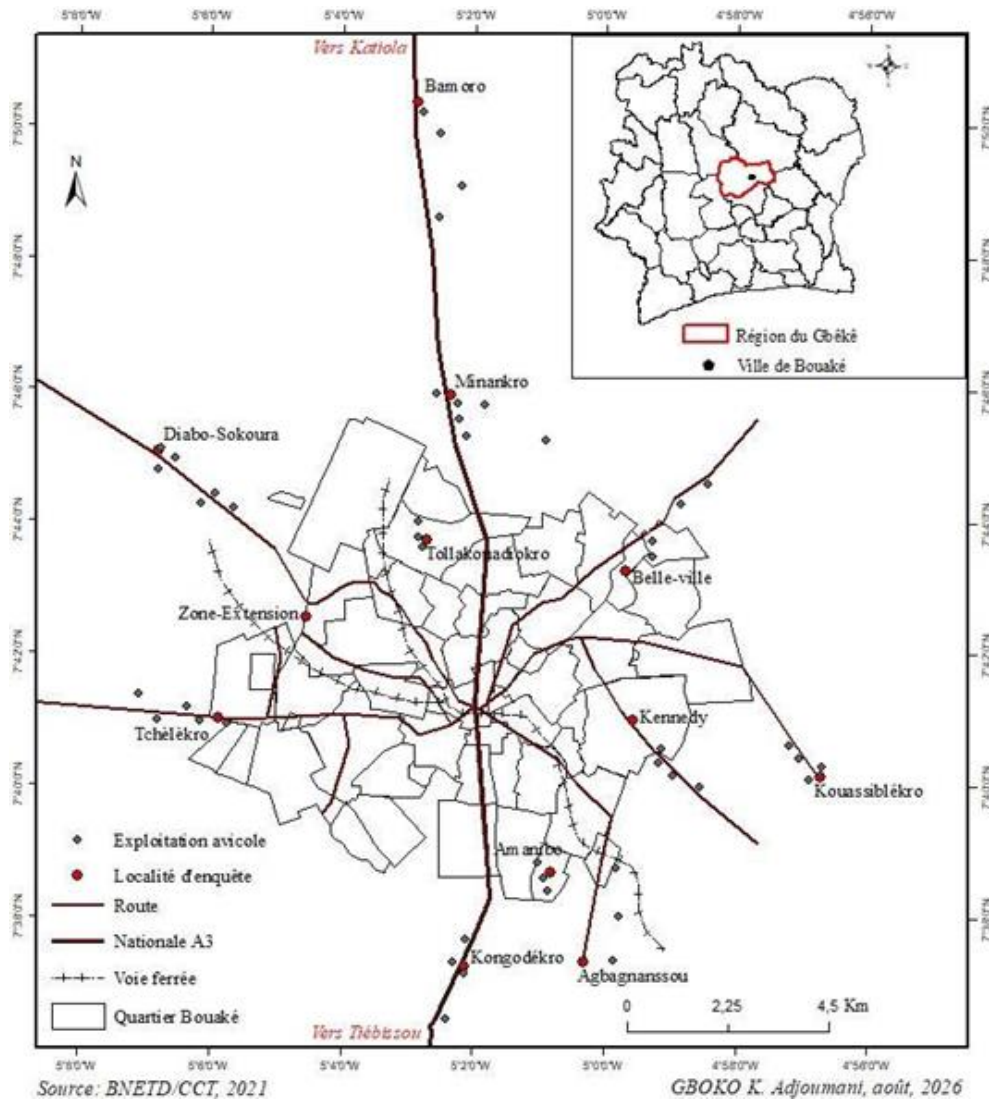
$$n = \frac{89 \times 1,96^2 \times 0,50 \times 0,50}{0,08^2(89-1) + (1,96^2 \times 0,50 \times 0,50)}$$

$$n = 53$$

L'application de la formule a permis d'obtenir un l'échantillon de 53 aviculteurs à enquêter.

La répartition par association est obtenue par la formule : $ni = \frac{Ni}{N} \times n$

La répartition proportionnelle de cet échantillon est de 8 membres pour SCOOPS, 27 membres pour l'UNACI et 18 membres pour l'UACI, soit un total de 53 enquêtés. Les exploitations enquêtées sont réparties sur la carte ci-dessous (carte 1).



Carte 1 : Localisation des exploitations avicoles enquêtées

Les données ont été collectées dans les exploitations avicoles à l'aide de plusieurs techniques. Un questionnaire structuré a été administré aux 53 aviculteurs pour recueillir des informations sur les pratiques avicoles, les pathologies aviaires et leurs impacts zoonosaires et économique. Des entretiens individuels ont été réalisés auprès des présidents et secrétaires d'associations d'aviculteurs à Bouaké (SCOOPS, UNACI, UACI) et à la Direction régionale de LANADA. Ces entretiens réalisés auprès des acteurs du secteur avicole ont permis d'obtenir des informations plus détaillées sur la gestion des maladies et leurs conséquences économiques dans les

exploitations avicoles. Au total, 60 acteurs du secteur avicole ont été enquêtés. Des observations ont été ensuite effectuées dans les exploitations afin d'évaluer les pratiques avicoles, conditions sanitaires, les pratiques d'hygiène et les mesures de biosécurité mises en place en œuvre par les aviculteurs. Les données quantitatives collectées ont été dépouillées, traitées et analysées à l'aide du tableur EXCEL et du logiciel SPHINX V5. Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique manuelle pour en extraire les idées principales et les expériences en matière de pratiques avicoles et la gestion des maladies. Les cartes ont été réalisées avec les logiciels QGIS et ARCGIS.

Résultats

Caractéristiques des exploitations avicoles et pratiques de biosécurité

Des exploitations avicoles aux caractéristiques diverses

Plusieurs acteurs interviennent dans la production avicole à Bouaké. Les producteurs sont de loin la plaque tournante de la production avicole. L'aviculture tourne autour du déploiement de leurs stratégies aussi différentes selon leurs caractéristiques. L'étude montre que les producteurs sont dominés par des adultes de plus de 40 ans (73,7%). Ils sont essentiellement de sexe masculin (94,7%). Les exploitations enquêtées présentent des caractéristiques relativement homogènes en matière de pratiques avicoles. Elles sont marquées par l'utilisation de matériaux de construction traditionnels et modernes. Les poulaillers sont construits avec des briques en dur complétés de grillage et couverts de toitures en tôle. Des bâches noires sont utilisées pour protéger les poulets contre les intempéries, les prédateurs et pour assurer une meilleure gestion des conditions nocturnes. En ce qui concerne le système d'élevage, il est constitué des élevages avicoles au sol avec l'utilisation de la litière. Cette litière est constituée de copeaux de bois et de son de riz. Elle garantit le confort et l'hygiène des poulets dans les fermes au sol. Les équipements d'élevage constitué de mangeoires et d'abreuvoirs sont dans l'ensemble modernes. A Bouaké, les fermes avicoles sont géographiquement réparties à la périphérie de la ville de Bouaké et dans les Zone d'enquêtes proches. Certains poulaillers sont installés entre les habitations (contigus aux habitations), ce qui peut représenter un risque sanitaire pour les poulets. Trois types de fermes avicoles existent dans la zone de Bouaké. Il s'agit des fermes mixtes (fermes associant à la fois des unités de production de poulets de chair, de pondeuses et de coquelets et/ou d'hybrides), des fermes de poulets de chair et des fermes de poules pondeuses (tableau 1).

Tableau 1 : Type d'exploitation avicole enquêté dans la zone de Bouaké

Type d'élevage avicole	Nombre d'exploitation avicole	% exploitations
Poulets de chair	22	40,8%
Pondeuses	12	22,8%
Mixtes	20	37%
Total	53	100%

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Les fermes avicoles spécialisées dans la production de poulets de chair dominent et représentent 40,8% de l'ensemble des exploitations enquêtées. Les exploitations mixtes qui associent plusieurs productions avicoles constituent 37%, tandis que les élevages spécialisés en pondeuses ne représentent que 22,2%. Cette distribution traduit une orientation des exploitations vers la production à grande échelle des poulets de chair. Ce sont des élevages avicoles caractérisés par un cycle de production court (45 jours maximum) et une rotation en bande plus rapide. Ce choix est lié à une forte demande en viande de volaille ainsi que la rentabilité financière plus immédiate comparativement à la production d'œufs qui nécessite un investissement plus important et un cycle de production relativement long (18 mois). La proportion relativement élevée des exploitations mixtes traduit une diversification des exploitations avicoles à Bouaké. Cette diversification constitue un moyen pour réduire les risques économiques liés aux maladies aviaires et aux variations saisonnières de la demande en protéines animales d'origine avicole. Par contre, les exigences techniques et financières des élevages de pondeuses destinés à la production d'œufs expliquent sa faible adoption à Bouaké. Les exploitations sont de petites et de moyennes tailles (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des exploitations avicoles selon la taille des effectifs

Effectifs de poulets Type d'exploitation	-1000	1000-2000	2000-3000	+3000	Total
Chair	0	20	4	4	28
Pondeuses	0	8	14	3	25
Total	0	28	18	7	53

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

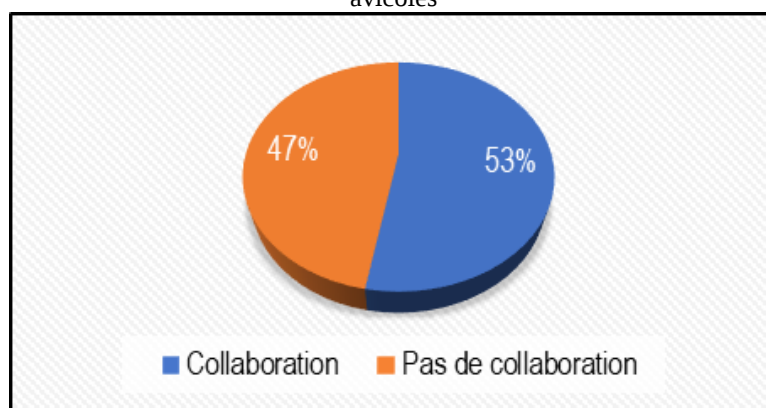
Les élevages de pondeuses présentent des effectifs les plus élevés. La majorité des unités de production de pondeuses soit 58,3 % possède entre 2000 et 3000 poules pondeuses. Pour les élevages de poulets de chair, 20 exploitations sur 28 soit 71,4% disposent des effectifs compris entre 1000 et 2000 sujets. Quatre (4) exploitations soit 14,3% des fermes de poulets de chair possèdent des effectifs compris entre 2000 et 3000 sujets. Cette structure traduit une aviculture essentiellement constituée de petites et moyennes exploitations commerciales. Les élevages de poulets de chair privilégient des effectifs relativement modestes permettant des rotations

fréquentes et une meilleure maîtrise des coûts de production. À l'inverse, les élevages de pondeuses nécessitent des effectifs plus importants afin d'assurer une rentabilité suffisante, compte tenu de la durée du cycle de production et des investissements plus élevés.

Collaboration entre aviculteurs et services vétérinaires : un dispositif de prévention sanitaire encore insuffisant à Bouaké

La gestion sanitaire des fermes avicoles constitue un paramètre important en aviculture moderne. Elle implique l'intervention des spécialistes en santé animale. Ainsi, la collaboration entre les aviculteurs et les services vétérinaires est un facteur essentiel de la gestion sanitaire des exploitations avicoles. Elle contribue à améliorer les performances des élevages grâce au suivi sanitaire régulier, à la prévention des maladies, à l'encadrement technique et à la prise en charge efficace des maladies aviaires. Cependant, les résultats de la recherche montrent que tous les aviculteurs de Bouaké ne collaborent pas avec les services vétérinaires dans la gestion sanitaire de leurs fermes (figure 1).

Figure 1 : Niveau de collaboration entre aviculteurs et vétérinaires dans les exploitations avicoles



Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

La figure montre que 53% des aviculteurs collaborent avec les services vétérinaires tant dis que 47% n'ont pas besoin d'un vétérinaire dans la gestion ou la conduite de leurs fermes avicoles.

Au niveau des Zone d'enquêtes, on note une entière collaboration (100 %) entre les aviculteurs de Zone Extension et de Kennedy Extension et les services vétérinaires. À l'opposé, les aviculteurs (100 %) dont leurs fermes sont installées à Belle-Ville Extension et à Amanibo ne font pas recours aux services vétérinaires (tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des aviculteurs selon la collaboration avec les services vétérinaires

Collaboration avec vétérinaire Zone d'enquête	Oui	%	Non	%	TOTAL
Minankro	2	33	4	67	6
Zone Extension	4	100	0	-	4
Tollakouadiokro	2	67	1	33	3
Diabo-Sokoura	2	33	4	67	6
Belle-Ville Extension	0	-	4	100	4
Kennedy Extension	4	100	0	-	4
Tchèlèkro	3	60	2	40	5
Bamoro	3	60	2	40	5
Kouassiblekro	2	50	2	50	4
Kongodékro	2	50	2	50	4
Amanibo	0	-	3	100	3
Agbagnanssou	4	80	1	10	5
TOTAL	28	53	25	47	53

Source : Nos enquêtes, février-avril, 2026

Les fermes situées à Tchèlèkro, Minankro et Diabo-Sokoura, Kouassiblekro et Kongodékro sont moyennement suivies par les vétérinaires. Plusieurs raisons expliquent le manque de collaboration entre les services vétérinaires et les aviculteurs à Bouaké. Il s'agit des expériences acquises par les aviculteurs dans l'activité avicole et l'inefficacité des interventions vétérinaires. En effet, 21,4% des aviculteurs jugent inefficaces les interventions des vétérinaires dans leurs exploitations. Ces mauvais résultats d'intervention constatés ont conduit ces aviculteurs à abandonner toutes formes de collaboration avec les services vétérinaires. En outre, l'expérience professionnelle acquise par les aviculteurs joue donc un rôle important dans la perception de la nécessité de collaborer avec un service vétérinaire. Les aviculteurs ayant passé plus de 10 ans dans l'activité avicole (78,6%) n'ont pas de lien étroit avec les vétérinaires. Ces aviculteurs, de par leur ancienneté et les formations reçues auprès de professionnels (séminaires des formations) estiment qu'ils sont capables de gérer de manière autonome les aspects sanitaires de leurs exploitations. Ces expériences individuelles acquises limitent le recours aux vétérinaires même si cela comporte des risques sanitaires dans les exploitations avicoles. Cependant, les aviculteurs qui collaborent avec les services vétérinaires développent deux modes d'interaction. Il existe des collaborations étroites et permanentes et une simple sollicitation ponctuelle en cas de besoins. Les relations entre les aviculteurs et les vétérinaires s'inscrivent ainsi dans une approche proactive continue et réactive. En ce qui concerne l'approche réactive, adoptée par 73,7% des aviculteurs est caractérisée par une absence de collaboration directe et continue avec les services vétérinaires. Dans ces situations, les vétérinaires sont consultés en cas d'apparition de maladies ou lorsque les

problèmes sanitaires dépassent les compétences des éleveurs. C'est une pratique fréquente qui limite les possibilités de prévention et entraîne une gestion tardive des maladies. À l'inverse, 26,3% des aviculteurs reconnaissent les compétences techniques des vétérinaires. Selon eux, leur apport dans l'activité avicole moderne constitue un aspect déterminant dans la réussite des exploitations avicoles. Ainsi, la relation entre ces aviculteurs et les vétérinaires s'inscrit dans une approche proactive et continue. Le vétérinaire assure un appui technique régulier avec des visites de fermes, le suivi quotidien des élevages et des conseils adaptés aux réalités sanitaires dans les fermes. Ce type de collaboration favorise une meilleure prévention des maladies, une optimisation des performances zootechniques et une gestion plus rationnelle des intrants sanitaires. Par ailleurs, certains exploitants complètent cet encadrement par l'intervention d'autres experts techniques, notamment pour la conception et le suivi des infrastructures modernes. Cela traduit une intensification et une professionnalisation de l'activité avicole. Il convient de souligner que tous les aviculteurs (100%) enquêtés ont un programme vaccinal établi (prophylaxie). Les prophylaxies sont essentiellement respectées (94,7%) dans les exploitations avicoles avec ou sans intervention des vétérinaires. Il existe donc une bonne prise en compte des mesures de prévention sanitaires dans les exploitations avicoles à Bouaké. Cela indique une bonne adhésion aux programmes de sensibilisation des coopératives locales (SCOOPS, UNACI et UACI) et à la participation des aviculteurs aux formations pratiques relatives à l'adoption des mesures de prophylaxie et de biosécurité dans les exploitations avicoles à Bouaké.

La biosécurité avicole à Bouaké : une prévention dominée par le nettoyage-désinfection

La biosécurité est un ensemble de bonnes pratiques mises en œuvre pour empêcher l'introduction et la propagation des maladies dans une exploitation avicole. En adoptant les bonnes pratiques de biosécurité, l'aviculteur améliore la santé de ses poussins, réduit les dépenses liées aux traitements et augmente la rentabilité de son exploitation. Les aviculteurs à Bouaké adoptent plusieurs mesures de biosécurité. L'enquête montre que le nettoyage complet des bâtiments/désinfection, le contrôle des visiteurs, l'usage des pédiluves, l'isolement des sujets malades et le vide sanitaire sont les mesures de biosécurité appliquées par les éleveurs dans leurs exploitations avicoles (tableau 4).

Tableau 4 : Les mesures de biosécurité appliquées dans les exploitations avicoles à Bouaké

Mesures de biosécurité	Nettoyage/ Désinfection	Contrôle des visiteurs	Pédiluves devant le poulailler	Isolement des sujets malades	Vide sanitaire	TOTAL
Zone d'enquête						
Minankro	6	1	0	1	0	8
Zone Extension	4	0	0	0	0	4
Tollakouadiokro	3	1	1	1	1	7
Diabo-Sokoura	6	1	2	1	1	11
Belle-Ville Extension	4	0	0	0	1	5
Kennedy Extension	4	0	1	0	0	5
Tchèlèkro	5	2	2	1	0	10
Bamoro	5	1	1	0	0	7
Kouassiblekro	4	0	1	0	0	5
Kongodékro	4	0	1	0	0	5
Amanibo	3	0	0	0	2	5
Agbagnanssou	5	1	1	0	0	7
TOTAL	53	7	10	4	5	79

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

À l'échelle des exploitations, le nettoyage et la désinfection régulière constituent la pratique de biosécurité la plus courante. Elle est appliquée par tous les aviculteurs (53) enquêtés. Les pédiluves placés devant les poulaillers représentent la deuxième mesure la plus appliquée avec 10 aviculteurs sur 53 (Tchèlèkro, Tollakouadiokro, Diabo-Sokoura, Kouassiblekro, Kongodékro, etc.) suivis du contrôle des visiteurs avec 7 aviculteurs (Tchèlèkro, Minankro, Agbagnanssou, Bamoro, etc.). En revanche, l'isolement des sujets malades (4 aviculteurs) et le vide sanitaire (5 aviculteurs) sont peu appliqués. Ces résultats traduisent une application inégale des mesures de biosécurité dans les exploitations avicoles à Bouaké. Le nettoyage complet des bâtiments apparaît comme la principale mesure de prévention dans les exploitations. Il est indispensable et inévitable après chaque bande. Cette opération consiste à enlever entièrement la litière usée, les déjections et tous les déchets organiques dans les poulaillers. Les toiles d'araignées et les poussières sont également éliminées afin de réduire la charge microbienne et faciliter l'action des désinfectants. Un lavage complet des bâtiments est effectué à l'aide d'eau, de savon et/ou de Javel. Dans certains cas, plusieurs lavages successifs sont réalisés pour assurer une élimination efficace et complète des matières organiques. Toutes les surfaces à savoir sols, murs, et équipements sont soigneusement nettoyées avant la mise en place d'une nouvelle bande dans les fermes. Une fois les bâtiments sont propres et secs, la désinfection est réalisée par pulvérisation avec des solutions désinfectantes sur toutes les surfaces (après chaque cycle de

production). Les produits vétérinaires généralement utilisés par les aviculteurs sont Virunet, Virucon ou d'autres produits associant parfois des solutions chlorées (eau de Javel) ou des désinfectants comme le D4. L'objectif de cette étape est de détruire les agents pathogènes (bactéries, virus, champignons) encore présents après le lavage. Toutefois, après la mise en place des sujets dans les élevages à cycle long (pondeuses), la désinfection se fait chaque mois dans certaines exploitations. Elle permet de réduire durant le cycle de production les bactéries, virus et champignons susceptible de causer la mortalité des sujets. Après la désinfection, les fermiers observent un vide sanitaire d'une durée variable selon les exploitations. Il compris entre une (1) et trois (3) semaines (7 à 21 jours). Ce vide sanitaire permet de réduire davantage les risques de contamination avant l'introduction d'une nouvelle bande dans les poulaillers. En revanche, les autres mesures de biosécurité jugées complémentaires par les fermiers, telles que l'usage des pédiluves et le contrôle des visiteurs restent moyennement adoptées. Ces mesures de biosécurité sécurité sont partiellement appliquées. Pourtant, elles sont importantes, car elles permettent de limiter l'introduction d'agents pathogènes de l'extérieur dans les fermes. Les observations exploratoires ont permis de constater que 100% des pédiluves placés devant les poulaillers sont vides (photo 1).

Photo 1 : Un pédiluve vide placé devant un poulailler à Tchèlèkro



Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Ce sont des petits bassins construits devant les poulaillers servant de bain de pieds. Ils sont peu profond. Ils servent à désinfecter les pieds avant d'entrer dans les poulaillers. Cette mesure de biosécurité est essentielle dans les exploitations au sol. Elle n'est pas appliquée bien que le matériel existe parfois devant les poulaillers. Le faible niveau d'application des mesures jugées complémentaires constitue une menace pour les élevages avicoles à Bouaké. Ce sont des mesures essentielles pour interrompre les cycles de contamination entre deux bandes. Cette insuffisance augmente le risque de propagation des maladies dans les exploitations avicoles.

Des exploitations avicoles vulnérables aux maladies

Prédominance des infections respiratoires et vulnérabilité sanitaire des élevages

A Bouaké, les élevages avicoles sont confrontés à plusieurs pathologies aviaires. Elles constituent un frein à la productivité et à la rentabilité des exploitations avicoles. La tableau 5 ci-dessous, présente la répartition des pathologies aviaires identifiées dans les fermes avicoles à Bouaké en fonction de leur fréquence d'apparition.

Tableau 5 : La fréquence d'apparition des maladies dans les exploitations avicoles

Maladies aviaires	Exploitations avicoles	% observations
Grippe aviaire	0	0,00%
Newcastle	22	42,10%
Gumboro	45	84,20%
Coccidiose	22	42,10%
Maladies respiratoires	52	98,11%
Colibacilliose	3	5,66%
Diarrhée	14	26,30%
Total observation	53	-

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Les maladies respiratoires sont les plus fréquentes (94,7%) suivies du Gumboro (84,2%), de la Coccidiose (42,10%), du Newcastle (42,10%) et la diarrhée (26,3%). La maladie de Newcastle et la Coccidiose présentent des fréquences d'apparition moyennes. La colibacilliose et la diarrhée apparaissent rarement dans les exploitations avicoles à Bouaké. A l'échelle des exploitations, les maladies respiratoires constituent également la pathologie la plus fréquente dans les exploitations avicoles (tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des maladies aviaires selon leur répartition dans les exploitations

Maladies aviaires Zone d'enquête	Newcastle	Gumboro	Coccidiose	Maladies respiratoires	Colibacilliose	Diarrhée	TOTAL
Minankro	0	1	1	6	0	0	8
Zone Extension	1	1	0	4	1	0	7
Tollakouadiokro	0	1	1	3	0	0	5
Diabo-Sokoura	2	2	2	6	1	0	13
Belle-Ville Extension	1	1	1	4	0	1	8
Kennedy Extension	1	1	1	4	0	0	7
Tchêlèkro	0	1	1	5	1	1	9
Bamoro	1	1	0	4	0	0	6
Kouassiblekro	0	2	0	4	0	2	8
Kongodékro	1	2	1	4	0	1	9
Amanibo	0	2	0	3	0	1	6
Agbagnanssou	1	1	0	5	0	0	7
TOTAL	8	16	8	52	3	6	93

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Les infections respiratoires apparaissent régulièrement dans 52% des exploitations. Elles sont suivies du Gumboro (16 exploitations), de la coccidiose (8 exploitations) et de la maladie de Newcastle (8 exploitations). La diarrhée est déclarée dans 6 exploitations, tandis que la colibacilliose est signalée dans trois (3) exploitations (Zone Extension, Diabo-Sokoura et Tchèlèkro). La Zone d'enquête de Diabo-Sokoura concentre le plus grand nombre de cas de maladies aviaires hormis les maladies respiratoires, suivie de Tchèlèkro et Kongodékro avec 9 cas d'apparition de maladies chacune des Zone d'enquêtes. Ces résultats montrent une prédominance des infections respiratoires dans les exploitations enquêtées. Elles apparaissent presque pendant tous les cycles de production dans les exploitations avicoles où elles ont été déclarées. Ces maladies aviaires ont été identifiées dans les fermes et confirmées par le Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) à travers des diagnostics en laboratoire. Un programme de surveillance épidémiologique conjointe entre le Laboratoire et les services vétérinaires mis en place permet d'identifier et traiter efficacement les maladies aviaires dans la zone de Bouaké. Cependant, les capacités techniques du Laboratoire ne sont pas suffisantes pour une détection rapide des maladies. Les maladies parasitaires et bactériennes sont détectées et traitées sur place, tandis que les maladies virales sont détectées par le Laboratoire de Bingerville. Toutefois, les prélèvements sont effectués à Bouaké et envoyés à Bingerville pour détecter la maladie. Les maladies aviaires identifiées à Bouaké sont regroupées en trois catégories à savoir les maladies virales (Newcastle et Gumboro), les maladies bactériennes et/ou infectieuses (Colibacilliose, Maladies respiratoires) et les maladies parasitaires (Coccidiose) selon LANADA. Il convient de signaler que la Diarrhée est un symptôme ou un syndrome clinique et non une maladie à part entière. Elle peut résulter de nombreuses causes (virales, bactériennes, parasitaires, alimentaires, etc.). Ces maladies présentent des caractéristiques différentes liées aux taux de mortalité qu'elles engendrent. La mortalité aviaire est élevée au niveau des maladies virales. Elle est cependant faible pour les maladies parasitaires et bactériennes. Les maladies virales sont les plus dangereuses et les plus mortelles dans les exploitations avicoles. Elles se caractérisent par une propagation rapide au sein des exploitations et entraînent des pertes massives. Plusieurs causes entraînent l'apparition des maladies dans les exploitations avicoles à Bouaké. Les principales causes citées sont la mauvaise qualité de la litière (31,9%) et la mauvaise gestion de la biosécurité (29,8%). Les facteurs secondaires sont liés au mauvais nettoyage/désinfection, au non-respect du calendrier vaccinal et aux aliments contaminés (8,5%). Par contre, le manque de suivi vétérinaire régulier, les conditions climatiques et les conditions d'approvisionnement des poussins sont les causes les moins citées avec 4,3 % chacune. Les conditions

d'hygiène constituent donc le facteur de risque le plus important à Bouaké. Une litière souillée par les fientes des poulets, mal entretenue et sale favorise le développement et la prolifération des agents pathogènes (photo 2).

Photo 2 : Une litière souillée par les déjections des poussins (fientes)



Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

La photo montre une litière souillée par les fientes. Elle traduit un manque d'entretien régulier et de renouvellement de la litière. L'accumulation de déjections favorise la fermentation de la matière organique et la production d'ammoniac (NH_3). C'est un gaz qui irrite pour les voies respiratoires des poulets lorsque les bâtiments ne sont pas bien aérés. Une exposition prolongée des poussins à l'ammoniac entraîne l'apparition des maladies respiratoires ainsi qu'aux infections bactériennes telles que la colibacilliose et la coccidiose. En ce qui concerne les maladies virales (Newcastle et Gumboro), leur apparition et leur propagation régulières dans les fermes résultent notamment de la mauvaise gestion de la biosécurité, le non-respect du calendrier vaccinal, la mauvaise application des procédures de nettoyage et de désinfection des poulaillers et du matériel. L'absence de contrôle des entrées et sorties, l'utilisation inadéquate des pédiluves devant les poulaillers et le non-respect du vide sanitaire facilitent l'introduction et la persistance des agents pathogènes. Les conditions d'approvisionnement des poussins et les climatiques contribuent aussi à l'apparition de ces maladies. La mauvaise conservation des vaccins et les aliments constituent également des sources importantes d'infection. Enfin, les conditions climatiques (variations importantes de température, humidité élevée et stress) jouent un rôle déterminant dans la propagation des maladies aviaires. Les vents secs favorisent la circulation des agents pathogènes d'une ferme à une autre. A cela s'ajoute, le déplacement régulier d'oiseaux migrateurs en saison sèche qui constituent une source potentielle de contamination. Ils sont généralement porteurs de certaines maladies virales.

Épizooties aviaires à Bouaké : forte mortalité, faible déclaration et vulnérabilité des exploitations avicoles

Les insuffisances liées à l'application des mesures de biosécurité entraînent l'apparition des épizooties dans les exploitations avicoles à Bouaké. Les épizooties constituent un obstacle majeur à la production avicole à Bouaké. Elles constituent une menace pour les exploitations avicoles en raison de leur forte contagiosité et des pertes économiques qu'elles engendrent. Ce sont des maladies virales telles que la maladie de Newcastle et Gumboro qui apparaissent dans les exploitations avicoles lorsque les mesures de biosécurité ne sont pas correctement appliquées. Elles se propagent rapidement au sein des élevages avicoles et déciment parfois plus de 80% des effectifs des poulets dans les fermes (tableau 7).

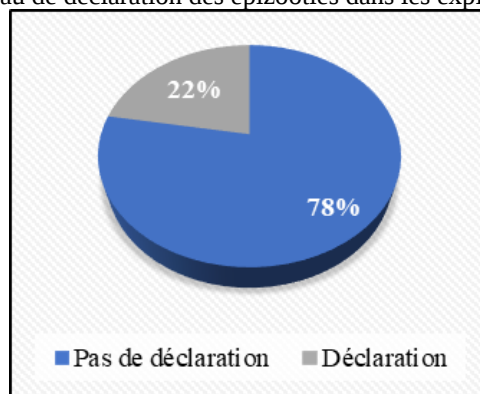
Tableau 7 : Taux de mortalité des poulets lors des apparitions d'épizooties dans les fermes

Taux moyen de mortalité	Aviculteurs	% observation
-5%	0	0,00%
5-10%	0	0,00%
10-20%	8	15,10%
+20%	45	84,90%
Total	53	100%

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Le tableau 7 montre que 84,9% des aviculteurs ont enregistré des taux moyens de mortalité supérieur à 20%, tandis que 15,1% ont déclaré des taux compris entre 10 et 20%. Aucune exploitation avicole n'a enregistré un taux de mortalité inférieur à 10%. Toutes les exploitations enquêtées (100%) ont donc été victimes d'une épizootie depuis leur création. Les taux de mortalités sont très élevés dans les exploitations lors de l'apparition des épizooties. Les cas d'épizooties enregistrés dans les exploitations connaissent cependant un faible niveau de déclaration auprès des services vétérinaires et du Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (figure 2).

Figure 2 : Niveau de déclaration des épizooties dans les exploitations avicoles



Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

La figure montre que 78% des cas d'épizooties n'ont pas été déclarés, tandis que 22% ont déclaré l'apparition des maladies graves survenues dans leurs exploitations. Cet écart entre l'apparition des épizooties (100%) et leur niveau de déclaration auprès des services vétérinaires (22,2%) révèle un déficit de collaboration entre les aviculteurs, les vétérinaires et LANADA. Plusieurs raisons expliquent ce déficit. En effet, 78% des aviculteurs soulignent que les symptômes n'ont pas été détectés tôt. Ce manque de détection précoce des maladies aviaires est lié à une faible capacité d'observation ou à une méconnaissance des signes cliniques par les éleveurs. Elle entraîne une évolution rapide des épizooties dans les fermes. Aussi, l'indisponibilité des services vétérinaires apparaît-il comme une contrainte liée à la non-déclaration des cas d'épizooties à Bouaké. Ces éleveurs estiment que les vétérinaires et le laboratoire ne se déplacent pas ou manque de temps pour visiter les fermes. Une situation qui réduit les possibilités de déclaration et d'intervention rapide en cas d'apparition des maladies graves. Face à l'apparition régulière des épizooties, des stratégies de gestion des maladies ont été adoptées par les fermiers à Bouaké. Les associations d'éleveurs telles que SCOOPS, UNACI et UACI initient des formations et des séances d'information sur les maladies aviaires auprès de leurs membres. Les membres des associations sont régulièrement informés sur la situation sanitaire avicole à Bouaké. Ils sont souvent invités à suivre des formations initiées par la direction régionale de la filière et les autres partenaires tels que les entreprises de fabrication et de vente des produits vétérinaires.

Les maladies aviaires à Bouaké : une menace zoonositaire et économique pour les exploitations avicoles

Incidences zoonositaires des pathologies aviaires dans les exploitations avicoles

L'apparition des maladies dans les fermes a des incidences sur la production avicole. En effet, les maladies parasitaires (coccidiose), infectieuses et bactériennes (maladies respiratoires et Colibacillose) provoquent des troubles de croissance entraînant ainsi une baisse de performance des exploitations avicoles. Elles provoquent des retards de croissance des sujets malades, la baisse de la ponte et la qualité des œufs de consommation au niveau des poules pondeuses selon le tableau de fréquence ci-dessous. Les enquêtes révèlent que le retard de croissance des sujets malades constitue l'un des effets importants qui réduit la performance des élevages avicoles à Bouaké.

Tableau 8 : La fréquence des effets liés aux maladies aviaires dans les exploitations à Bouaké

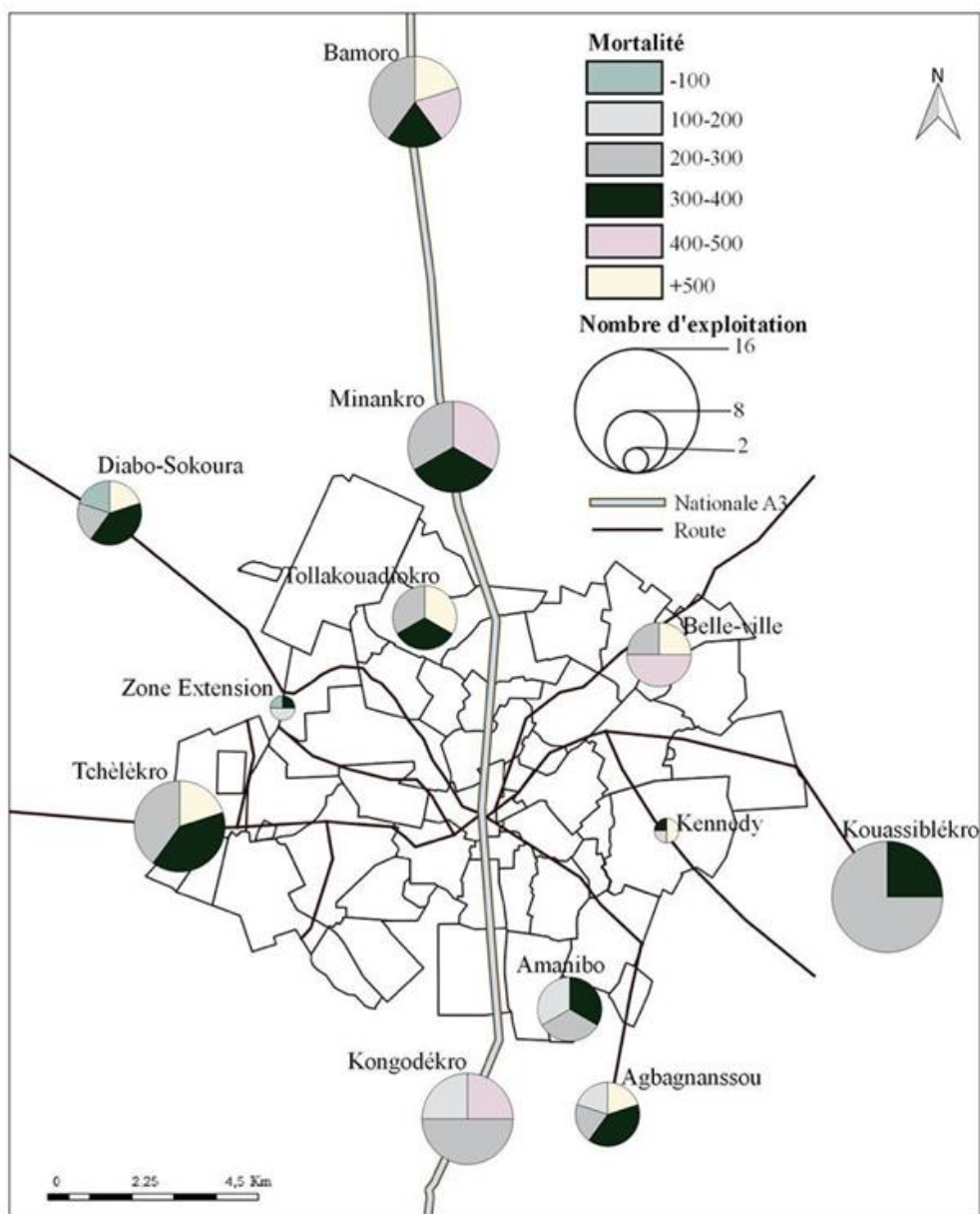
Effets des maladies	Aviculteurs	% observation
Retard de croissance	53	100%
La baisse de la production d'œufs	31	58,10%
La qualité des œufs	27	51%
Le poids à l'abattage	35	66%
Total observation	53	-

Source : Nos enquêtes, février-avril, 2026

Selon le tableau, les maladies affectent significativement la croissance des poulets. Le retard de croissance exprimé par les aviculteurs (100%) est généralement lié à une diminution de la consommation alimentaire due à l'apparition des maladies aviaires. Les signes observés par les fermiers sont la baisse de consommation des aliments et les mouvements lents ou timides des poulets malades. Au-delà de la croissance des sujets, les maladies aviaires impactent également plusieurs paramètres de production avicole. Ainsi, 58,10% des aviculteurs soulignent que les maladies aviaires agissent sur la baisse de la production d'œufs de consommation au niveau des poules pondeuses. Le taux de ponte des sujets malades baisse et la qualité des œufs est aussi mauvaise. Cette baisse est liée au stress physiologique provoqué par les maladies infectieuses et bactériennes. En plus de la baisse, les résultats de l'enquête révèlent également une dégradation de la qualité des œufs selon 51% des aviculteurs. Cette incidence se manifeste par une diminution du poids des œufs et de la fragilité de la coquille (faible résistance des œufs liées aux maladies telles le gumboro). Les œufs sont parfois de petite taille et la coquille est fragile. L'apparition des maladies moins dangereuses réduisent donc la valeur commerciale des œufs dans les exploitations avicoles. Par ailleurs, 66% des enquêtés évoquent une baisse du poids à l'abattage surtout en élevage de chair. Cette baisse du poids vif est la conséquence directe du ralentissement de la croissance et de la perte d'efficacité alimentaire observés au niveau des poulets malades dans les fermes.

Une forte mortalité aviaire traduisant la vulnérabilité des exploitations avicoles à Bouaké

La propagation rapide des maladies virales dans les exploitations entraîne des pertes importantes de cheptel. Les données relatives aux effectifs de poulets morts montrent que les élevages avicoles payent un lourd tribut aux maladies virales telles que le Gumboro et le Newcastle. Sur les 53 exploitations enquêtées, la majorité des élevages ont enregistré des mortalités comprises entre 200 et 500 poulets, tandis que plusieurs exploitations ont déclaré des pertes supérieures à 500 sujets (carte 2).



Carte 2 : Répartition des exploitations selon les effectifs de mortalité

L'analyse des effectifs de poulets morts dans les exploitations avicoles révèle que les pertes sont élevées. En effet, 9 des aviculteurs (17%) ont enregistré des effectifs de plus 500 poulets morts lors d'apparition de maladies dans leurs fermes, tandis que 5 soit 9,4% ont perdu entre 100 et 200 sujets, 16 (30,2%) entre 200 et 300 sujets et 14 (26,4%) entre 300 et 400 sujets. Seulement, 13,2% (7) des aviculteurs ont déclaré des pertes comprises

entre 400 et 500 poulets. L'analyse spatiale met en évidence une forte hétérogénéité des niveaux de mortalité. Des Zone d'enquêtes telles que Tollakouadiokro, Diabo-Sokoura, Belle-Ville Extension, Tchèlèkro et Bamoro ont des exploitations ayant enregistré des pertes supérieures à 500 poulets. Cela traduit la gravité des épisodes pathologiques dans ces zones. À l'inverse, Kouassiblekro se distingue par des mortalités exclusivement comprises entre 200 et 300 poulets, tandis que Zone Extension et Agbagnanssou présentent des niveaux de mortalité relativement plus faibles. Il ressort des effectifs de mortalité que les exploitations avicoles à Bouaké sont en proie des maladies aviaires. Le taux moyen de mortalité est supérieur à 5% qui est le seuil normal des mortalités dans les exploitations avicoles modernes. Ces résultats traduisent donc une forte vulnérabilité sanitaire des exploitations face aux maladies infectieuses, bactériennes et virales. Cette situation s'explique principalement par la prévalence des maladies virales (Newcastle et Gumboro), reconnues pour leur dangerosité et leur capacité à décimer des effectifs importants dans les élevages avicoles au sol. Elles réduisent considérablement les performances zootechniques et la rentabilité des exploitations à cause des fortes mortalités enregistrées. Ces lourdes pertes provoquent parfois l'arrêt total des élevages chez certains fermiers. Elles engendrent par conséquent une forte baisse des revenus des producteurs et augmentent les coûts liés aux traitements, au renouvellement des bandes et aux opérations de désinfection.

Impacts économiques des pathologies aviaires dans les exploitations avicoles

Pertes économiques liées aux pathologies et stratégies de relance des activités avicoles

Des pertes économiques en relation avec les maladies ont été enregistrées dans les fermes à Bouaké. Les maladies affectent la rentabilité économique des élevages avicoles chez les fermiers. Les pathologies constituent donc le principal facteur de vulnérabilité économique des élevages avicoles. Les aviculteurs enquêtés ont enregistré des pertes économiques importantes liées aux maladies aviaires (Tableau 9).

Tableau 9 : Pertes financières liées aux maladies dans les exploitations avicoles

Estimation pertes financières	Aviculteur	% observation
-100 000	4	7,40%
100 000-200 000	4	7,40%
200 000-300 000	12	22,20%
300 000	33	63%
Total	53	100%

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Le tableau indique que 63% des aviculteurs ont perdu au moins 300 000 FCFA suite à l'apparition d'une maladie virale. 22,20% évaluent leurs pertes entre 200 000 et 300 000 FCFA au cours des dernières années. Seulement, 7,40% des aviculteurs enregistrent des pertes financières inférieures à 200 000 FCFA lors de l'apparition d'une maladie grave dans les exploitations. Ces proportions traduisent la gravité des conséquences financières des maladies dans les élevages avicoles à Bouaké. Ces montants sont élevés au regard des capacités d'investissement des exploitations généralement de type familial et de petites entreprises avicoles. Ces pertes économiques résultent de la mortalité des poulets. Ces mortalités interviennent généralement à quelques jours de la maturité pour les poulets de chair (entre 25 et 35 jours) et à quelques semaines avant l'entrée en ponte des poules pondeuses. Ces pertes ont des effets importants sur les revenus des aviculteurs. Elles réduisent considérablement les revenus avicoles. La majorité des exploitants enquêtés (85,20%) affirme que les maladies ont fortement réduit leurs revenus, tandis que 14,80% évoquent une diminution modérée. Ces résultats montrent que les maladies aviaires affectent la stabilité financière des aviculteurs à Bouaké. Face à ces difficultés économiques, 36,8% des aviculteurs ont bénéficié d'un crédit pour relancer leur activité, contre 63,2% qui n'ont eu accès à un financement après une grosse perte financière. La faible accessibilité au crédit pour les aviculteurs constitue un obstacle majeur à la reconstitution rapide des cheptels après l'apparition de maladies. Elle contribue à prolonger les difficultés économiques des aviculteurs. Toutefois, les aviculteurs développent eux-mêmes des stratégies d'adaptation et de relance de leurs activités face aux mortalités aviaires. Il s'agit entre autres des prêts contractés auprès des parents et amis, la réduction de la main d'œuvre et l'abandon des cycles de production (tableau 10).

Tableau 10 : Stratégies de relance des activités avicoles en cas d'apparition de maladies graves

Actions de relance	Aviculteur	% observation
Crédit à la banque	0	0,00%
Prêt auprès d'un parent/ami	16	29,63%
Réduction de la main d'œuvre	4	7,41%
Abandon d'un cycle de production	23	44,44%
Aucune action	10	18,52%
Total	53	100%

Source : Nos enquêtes, février-mars, 2026

Ainsi, 44,44 % ont abandonné un cycle de production afin de limiter les pertes ou de reconstituer leurs capacités financières. En outre, 29,63% ont eu recours à des prêts auprès des proches (amis et parents) pour financer leurs activités, tandis que 7,41 % ont réduit la main d'œuvre afin de diminuer

les charges d'exploitation. 18,52% des exploitants n'ont adopté aucune mesure particulière pour relancer l'aviculture. Les capacités de relance demeurent limitées auprès des aviculteurs enquêtés à Bouaké. Une situation qui traduit la vulnérabilité économique des exploitations avicoles. Les maladies aviaires représentent non seulement un problème sanitaire, mais aussi un facteur qui fragilise économiquement les exploitations avicoles. Les pertes financières sont importantes dans les exploitations. La baisse des revenus avicoles, l'abandon des cycles de production et les difficultés d'accès aux financements montrent les effets pathologiques sur la durabilité des élevages avicoles à Bouaké.

Des charges économiques supplémentaires liées à l'apparition des maladies aviaires dans les exploitations avicoles

L'apparition des maladies dans les fermes avicoles engendre des dépenses supplémentaires chez les fermiers. Il s'agit des coûts supplémentaires liés aux traitements des sujets malades. Ces dépenses médicamenteuses correspondent à des achats non prévus dans le calendrier vaccinal pour une bande durant un cycle de production. Ces charges financières viennent s'ajouter aux coûts de production déjà engagés par les aviculteurs. Il ressort des enquêtes que plus de 20% des coûts de production d'une bande sont parfois utilisés dans les élevages victimes de maladies graves pour soigner les sujets malades. Tous les aviculteurs (100%) ont en effet, acheté des médicaments supplémentaires en plus produits vétérinaires destinés à la prophylaxie pour traiter les poulets malades dans leurs exploitations. Cette situation montre que les éleveurs appliquent systématiquement des traitements curatifs dès l'apparition des maladies dans leurs fermes. Ces traitements curatifs représentent une charge financière supplémentaire commune à toutes les exploitations avicoles régulièrement confrontées à des difficultés sanitaires. En plus de l'achat des médicaments, les maladies aviaires entraînent d'autres dépenses directement liées à leur prise en charge. Les éleveurs payent les frais de prestation des vétérinaires en cas d'apparition de maladies dans les fermes. La majorité des aviculteurs enquêtés (57,9 %) n'ont pas reçu de formation technique pour la prise en charge des poulets durant les phases de production. Ils font recours aux services vétérinaires pour diagnostiquer les maladies, la prescription des traitements et le suivi sanitaire des bandes. Ces interventions engendrent des frais de prestation qui viennent s'ajouter aux dépenses liées à l'achat des médicaments dans les exploitations avicoles à Bouaké.

Discussion

Les résultats de la recherche montrent que les élevages avicoles à Bouaké sont très vulnérables du point de vue sanitaire. Toutes les

exploitations (100%) enquêtées ont déjà connu au moins une épizootie depuis leur création. Les crises d'épizooties survenues dans les exploitations montrent que les maladies aviaires constituent une contrainte majeure au développement de l'aviculture moderne à Bouaké. Plusieurs maladies aviaires ont été enregistrées dans les exploitations avicoles. La pathologie aviaire la plus fréquente est celle des maladies respiratoires (98,11%), suivie par la maladie de Gumboro (84,2%), la maladie de Newcastle (42,1%) et la coccidiose (42,1%). Cette prédominance des maladies infectieuses est en accord avec les travaux de Permin et Hansen (1998). Ces travaux montrent que les maladies respiratoires, les coccidioses et les infections virales font partie des principales causes de baisse des performances zootechniques dans les élevages intensifs. Plusieurs causes sont liées à l'apparition des maladies dans les fermes avicoles à Bouaké. Parmi les principales causes citées, on note la mauvaise qualité de la litière (31,9 %) et le non-respect des mesures de biosécurité (29,8%). Ces résultats sont rapprochés de ceux de la méta-analyse de Ngom et al., (2024) ; Talaki et Kohoé, (2024). Ces auteurs soulignent qu'une biosécurité insuffisante multiplie significativement le risque de coccidiose et augmente également le risque d'influenza aviaire. Si le nettoyage et la désinfection des bâtiments sont réalisés par 100% des éleveurs, 37% d'entre eux utilisent des pédiluves souvent vides, 26 % contrôlent réellement les visiteurs et 18,5 % appliquent le vide sanitaire à Bouaké. Ces proportions sont encore très loin des recommandations de la WOA (2024) qui considère que l'efficacité de la prévention repose sur l'application simultanée de l'ensemble des mesures de biosécurité. Dans cette logique, Talaki et Kohoé, (2024), affirment qu'en adoptant ces bonnes pratiques de biosécurité, l'éleveur améliore la santé de ses animaux, réduit les dépenses de traitements et augmente la rentabilité de son exploitation. La gestion sanitaire des exploitations est également insuffisante à Bouaké. 52% des fermiers de Bouaké collaborent avec les services vétérinaires tant que 48% n'ont pas besoin d'un vétérinaire dans la gestion de leurs fermes avicoles. Seulement 22% des cas d'épizooties ont été déclarés aux services vétérinaires tandis que 78% restent non déclarés. Cette faible déclaration des crises sanitaires est comparable à ce qui a été observé par Amoia et al. (2021), qui indique que très peu de détenteurs de volailles déclarent les foyers de maladie en Côte d'Ivoire.

Cette étude révèle que les maladies ont des conséquences importantes sur les performances économiques et zoosanitaires dans les élevages avicoles à Bouaké. Au niveau zoosanitaires, tous les aviculteurs (100%) observent un retard de croissance des poulets malades, tandis que 66,7% notent une baisse du poids à l'abattage, 59,3% une diminution de la production d'œufs et 51,8% une détérioration de leur qualité. Ces résultats corroborent avec ceux obtenus par Permin et Hansen (1998) qui ont montré que les maladies

infectieuses et parasitaires ont un effet très négatif sur les performances de croissance, l'efficacité alimentaire et la production des volailles. De plus, les taux de mortalité observés dans les exploitations enquêtées montrent l'importance des épizooties. Plus de 26% des exploitations ont perdu plus de 500 poulets au cours d'une épizootie pathologique. Le taux moyen de mortalité dans les exploitations dépasse le seuil technique qui est de 5% dans les élevages modernes. Ces résultats concordent avec la revue d'Alders et Pym (2012) qui rapporte que les épizooties épidémiques comme le Newcastle peuvent entraîner jusqu'à 80% de mortalité dans les exploitations avicoles. Amoia et al. (2021) indiquent que les souches de Newcastle provoquent des taux de morbidité et de mortalité pouvant approcher 100%. En ce qui concerne les conséquences économiques liées aux maladies, elles sont aussi importantes. L'étude montre que 63% des aviculteurs ont subi des pertes économiques supérieures à 300 000 FCFA. Ces résultats coïncident avec ceux de Koné (2007) qui avait montré que l'épizootie de grippe aviaire de 2006 avait frappé durement la filière avicole ivoirienne avec des pertes économiques de plusieurs milliards de francs CFA. Ces travaux montrent que les maladies aviaires constituent l'un des principaux facteurs de fragilisation économique de l'aviculture ivoirienne.

Les stratégies de relance mises en œuvre par les aviculteurs traduisent un faible niveau de résilience économique de la filière locale. On note que 44,4% abandonnent temporairement un cycle de production après l'apparition des épizooties dans les exploitations. 29,6% des aviculteurs font appel à des prêts familiaux tandis que 36,8 % ont accès à un financement pour relancer leurs activités. Ces résultats indiquent que les exploitations ont de faibles possibilités pour reconstituer leurs cheptels après les épizooties. Cette situation correspond aux observations du MIRAH (2022), qui cite l'accès limité au financement comme l'un des principaux freins au développement durable de la filière avicole ivoirienne. Les cas d'épizooties entraînent un abatage massif de volailles, mais aussi a ralenti les mises en place des élevages.

Conclusion

L'étude montre que les élevages avicoles à Bouaké sont vulnérables. Ces exploitations avicoles payent de lourds tributs aux maladies ce qui réduit les performances zoosanitaires et économiques. Les maladies respiratoires (98,11%) et le Gumboro (84,2%) sont les principales maladies identifiées dans les fermes avicoles, suivies de la coccidiose et de la maladie de Newcastle qui apparaissent régulièrement dans 42,1% des exploitations. L'apparition régulière des maladies est imputable à la mauvaise qualité de la litière (31,9 %) et la faible application des mesures de biosécurité (29,8 %) dans élevages avicoles au sol à Bouaké. Bien que les calendriers vaccinaux

soient respectés dans toutes les exploitations, certaines mesures de biosécurité essentielles restent insuffisamment appliquées. Il s'agit notamment l'usage adéquat des pédiluves, l'isolement des sujets malades et le vide sanitaire. A cela s'ajoute la faible collaboration des aviculteurs avec les services vétérinaires de la ville de Bouaké. Une situation qui traduit également la forte prévalence des maladies aviaires car les fermes sont faiblement suivies par les spécialistes. Les résultats montrent que tous les exploitations enquêtées (100%) ont déjà connu au moins une épizootie depuis leur création. Ce qui confirme le caractère récurrent des crises sanitaires dans la filière avicole locale. L'apparition des maladies dans les fermes a des incidences sur la production avicole. Sur le plan zootechnique, les maladies parasitaires (coccidiose) et les maladies infectieuses et bactériennes (maladies respiratoires et Colibacillose) provoquent des troubles de croissance entraînant ainsi une baisse de performance des exploitations avicoles. Elles entraînent des retards de croissance des sujets malades, la baisse de la ponte et la qualité des œufs de consommation au niveau des poules pondeuses. Les conséquences économiques sont aussi préoccupantes dans les exploitations. Il ressort de la recherche que 63 % des aviculteurs ont connu des pertes économiques supérieures à 300 000 FCFA dues aux maladies. Les pertes économiques engendrent souvent l'arrêt de l'activité dans certaines exploitations. Ainsi, 44,4 % des aviculteurs ont abandonné temporairement un cycle de production après une crise sanitaire survenue dans leurs exploitations. En définitive, le renforcement de la biosécurité, la surveillance des maladies virales, la déclaration précoce des maladies et l'accompagnement vétérinaire apparaît indispensable. Il est également nécessaire d'améliorer l'accès des aviculteurs aux formations et aux financements afin de renforcer leur capacité de prévention et de relance après les crises sanitaires.

Conflit d'intérêts : L'auteur n'a déclaré aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : L'auteur n'a obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Alders Robyn et Pym Robert, 2009, Village poultry: still important to millions, eight thousand years after domestication, World's Poultry Science Journal, vol. 65, n° 2, pp 181-190.

2. Amoia Armand Jean, Coulibaly Fousseyni, Kouakou Kouamé, 2021, Serological and virological surveillance of Newcastle disease in Côte d'Ivoire after the 2007-2009 outbreaks, *Veterinary Medicine International*, vol. 2021, pp 1-10.
3. Dolberg Finn, 2008, Poultry Sector Country Review: Côte d'Ivoire, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Rome, Italie, 67 p.
4. FAO, 2023, Gateway to Poultry Production and Products, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Rome, Italie.
5. Fasina Festus Oludayo, Alhassan Yakubu et Shamaki David, 2012, Avian Influenza Risk Factors and Biosecurity in Africa, Food and Agriculture Organization (FAO), Rome, Italie, 90 p.
6. Henry Isabelle, 2007, Les impacts socio-économiques des pathologies aviaires en Afrique de l'Ouest, Synthèse bibliographique, Géosciences, Agroressources et Environnement, CIRAD-Université Montpellier II, Montpellier, France, 31 p.
7. Kone Yacouba, 2007, Contribution à l'évaluation de l'incidence socio-économique de la grippe aviaire en Côte d'Ivoire au cours de l'année 2006, École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV), Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal, 136 p.
8. Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), 2022, Annuaire des statistiques agricoles, MIRAH, Abidjan, Côte d'Ivoire, 122 p.
9. Ngom Mouhamadou, Diop Amadou, Ba Cheikh, 2024, Association between biosecurity measures and poultry diseases: A systematic review and meta-analysis, *Veterinary Medicine International*, vol. 2024,
10. Permin Anders et Hansen Jorgen, 1998, Epidemiology, Diagnosis and Control of Poultry Parasites, FAO Animal Health Manual n°4, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Rome, Italie, 160 p.
11. Talaki Essodina et Kohoe Yawovi Agbenoxevi, 2024, Manuel de biosécurité dans les exploitations avicoles, Lomé, FAO, 32 p.
12. World Organisation for Animal Health (WOAH), 2024, Terrestrial Animal Health Code: Biosecurity Procedures in Poultry Production and Avian Influenza Chapters, World Organisation for Animal Health (WOAH), Paris, France.